



# Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité  
de la Métropole de Lyon

## Conférence territoriale des maires Val d'Yzeron



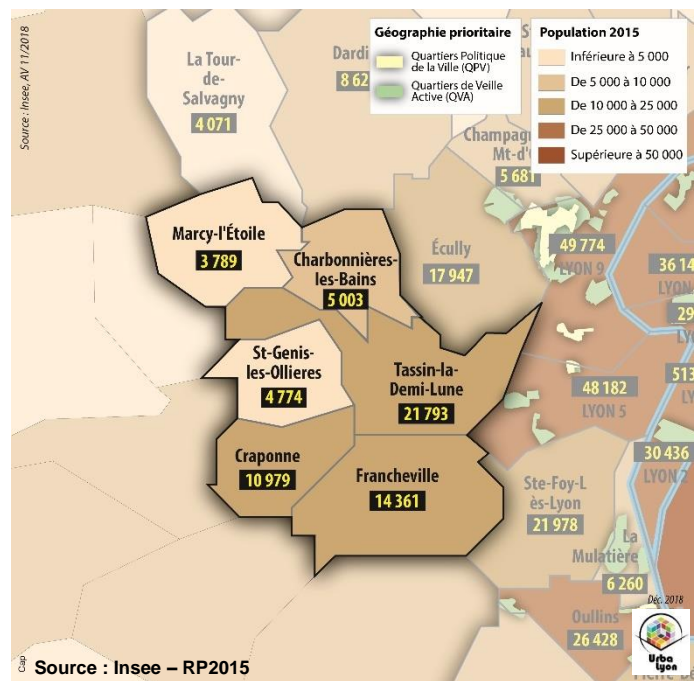
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES  
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA  
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



## Sources et définitions

Les **astérisques (\*)** renvoient aux définitions page 13.  
Les **nombre entre parenthèses** (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

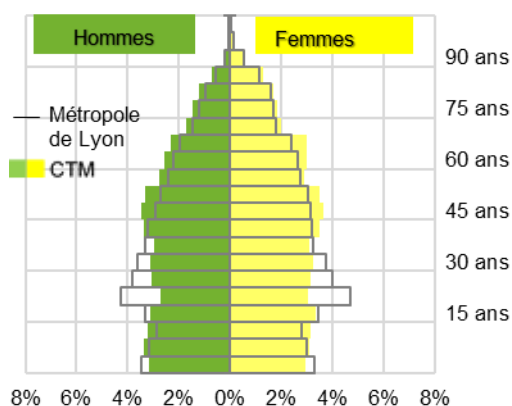
Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

# ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

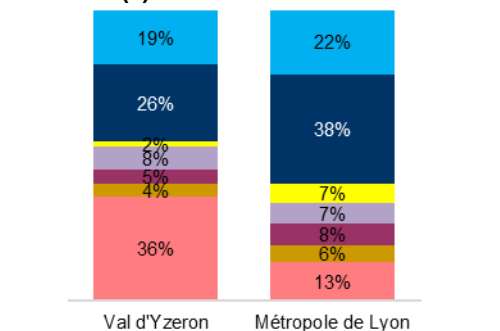
## Ce que l'on peut retenir

- Une dynamique démographique plus soutenue qu'à l'échelle de la métropole lyonnaise
- Une forte spécificité dans l'industrie pharmaceutique et chimiques, liée à la présence de leaders mondiaux tels que Sanofi Pasteur à Marcy-l'Etoile et bioMerieux à Marcy-l'Etoile et Craponne
- Des emplois qui progressent un peu plus vite qu'en Métropole
- Des prix de l'immobilier parmi les plus élevés de la Métropole

## Pyramide des âges en 2015 (1)



## Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



## Une dynamique démographique particulièrement soutenue

En 2015, le Val d'Yzeron compte 60 700 habitants, soit environ 4 % de la population de la Métropole. Entre 2010 et 2015, la dynamique démographique dans a été particulièrement soutenue avec un taux d'évolution de +2,1%/an (+1,1%/an dans la Métropole) soit la plus forte hausse parmi les neuf bassins de vie. Les villes de Craponne (+ 2,8 %), Tassin-la-Demi-Lune (+ 2,2 %) et Francheville (+ 2,1 %) enregistrent les plus fortes progressions.

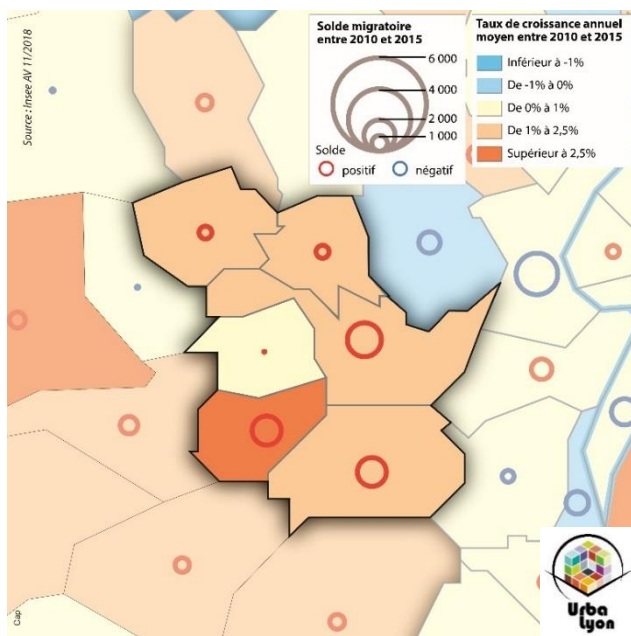
La dynamique démographique est principalement portée par le solde migratoire apparent\* fortement excédentaire (+ 1,4 % par an, contre + 0,2 % dans la Métropole). Craponne et Francheville ont été les plus attractives et comptent parmi 10 communes dans lesquelles la contribution du solde migratoire à la croissance démographique a été plus forte.

## Une spécificité industrielle et une hausse soutenue de l'emploi

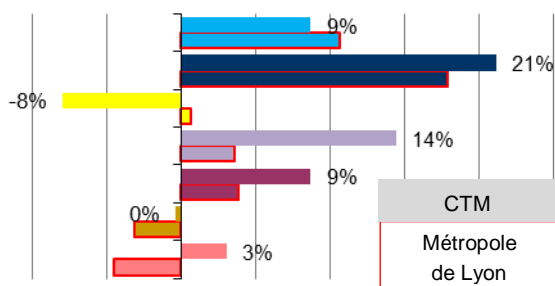
Fin 2017, on recense 18 824 emplois salariés privés dans le Val d'Yzeron, soit 3 % des emplois de la Métropole. Ces emplois sont principalement situés à Marcy-L'Étoile et à Tassin-la-Demi-Lune, qui concentrent à elles deux 60 % des emplois. Le Val d'Yzeron se caractérise par un pôle industriel chimique et pharmaceutique important, avec la présence du site biotechnologique de Marcy-L'Étoile, qui constitue avec le Biopôle de Gerland l'un des épicentres du pôle de compétitivité mondial Lyon Biopôle.

Entre 2012 et 2017, le nombre d'emplois a progressé de 9,1% (+ 8,3 % dans la Métropole). C'est la 3e plus forte hausse au sein de la Métropole après Lyon Villeurbanne et Ouest Nord. Elle a concerné tous les secteurs d'activité excepté les transports-logistique et le BTP.

## Évolution de la population et solde migratoire apparent\* (2010-2015) (1)



## Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



## Une dynamique de construction forte et des prix de l'immobilier élevés

Avec 22 logements commencés sur la période 2008-2017 pour 100 logements existants en 2008, le Val d'Yzeron appartient aux bassins de vie les plus dynamiques de la Métropole. Le taux de construction atteint 35 à Craponne et Marcy-L'Étoile.

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens s'élève à 2 892 euros/m<sup>2</sup> en 2017. Après Lyon Villeurbanne, c'est le prix le plus élevé observé parmi les bassins de vie. Charbonnières-les-Bains que les prix de vente sont les plus élevés (3 356 €/m<sup>2</sup>).

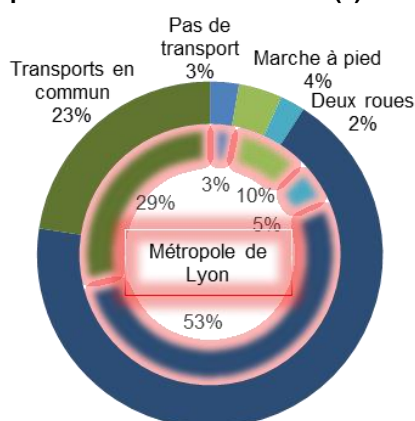
## Un territoire plutôt résidentiel et une apparente inadéquation entre qualification des emplois et des actifs.

Le Val d'Yzeron compte 0,9 emploi pour un actif travaillant et résidant dans le bassin de vie. 70 % des actifs travaillent en dehors de Val d'Yzeron (taux le plus élevé au sein de la Métropole). 67% des emplois du territoire sont occupés par des travailleurs résidant en dehors. Ces chiffres illustrent une inadéquation assez élevée entre l'offre et la demande de travail. Ainsi les qualifications requises par les emplois du bassin de vie correspondent peu aux métiers de ses habitants

## La voiture largement privilégiée pour les déplacements domicile-travail

70 % des actifs se déplacent en voiture et seuls 17 % ont recours aux transports en commun en 2015. 86 % de la population est desservie par les transports collectifs. Ce taux place la Conférence au 3<sup>e</sup> rang des bassins de vie les moins bien desservis après Val de Saône et Ouest Nord.

## Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2015 (1)



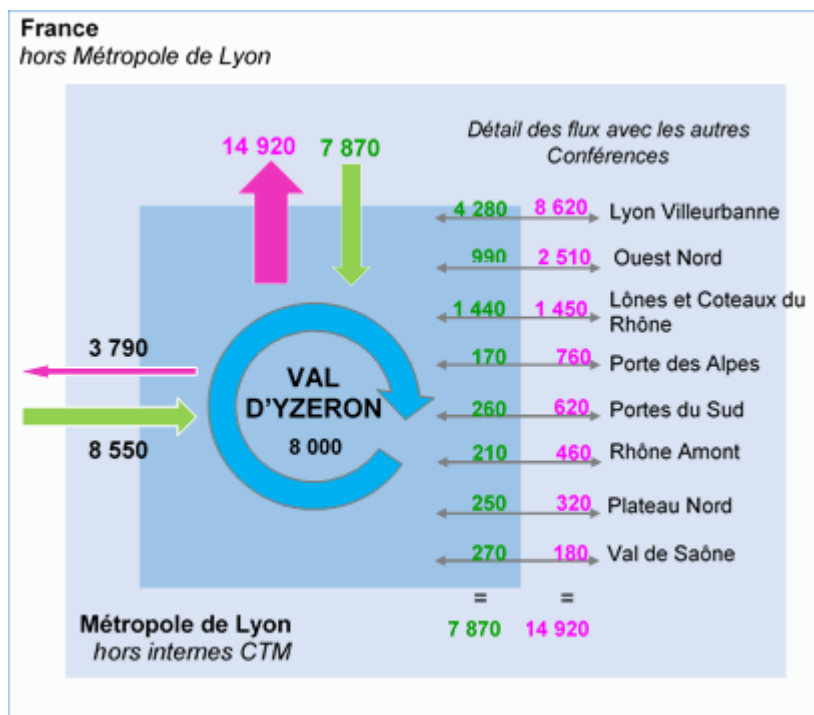
Voiture, camion, fourgonnette 68%

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon	
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	60 699	1 370 678
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+2,1%	+1,1%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+0,6%	+0,9%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	+1,4%	+0,2%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	18 824	577 784
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	+9,1%	+8,3%
	Nombre postes salariés publics (29)	2 742	138 200
	Part d'emplois publics (29)	13,6%	21,1%
	Nombre d'entreprises (6)	4 542	110 421
	Tx de création d'entreprises en 2017 (6)	15%	18%
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)	63%	58%
	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	0,8	1,1
Ensgt. sup. et tourisme	Étudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	771	159 390
	Étudiants pour 1000 hab (7)	13	116
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	10	211
	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	582	13 773
Foncier et immo.	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	22	15
	Prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens en 2017 (9)	2 892	3 069
	Prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 848	2 875
	Evolution 2012-2017 du prix / m <sup>2</sup> des logements collectifs anciens de type T3 (9)	-1,5%	+1,5%
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (11)	24	653
	Dont réseau structurant* (11)	5	310
	Population desservie par les TC (11)	86%	95%

## Migrations domicile-travail en 2015 (1)

**70%** de navetteurs parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie.

**67%** des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : 14 920 actifs sortent du Val d'Yzeron pour aller travailler dans une autre Conférence. Parmi ceux-ci, 8620 se déplacent dans Lyon Villeurbanne.

\*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence.

# INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

## Ce que l'on peut retenir :

- Un territoire relativement épargné par la précarité, avec peu de pauvreté mais un nombre de demandeurs d'emploi qui a progressé fortement
- Aucun quartier en politique de la ville (QPV+QVA).
- Une situation de santé à l'image du niveau de vie favorisé des habitants.
- Une surreprésentation des personnes âgées, expression d'une longévité importante et d'un état de santé satisfaisant
- Des niveaux de qualification plus élevés que la moyenne métropolitaine
- Une situation de santé à l'image du niveau de vie favorisé des habitants.

## Un niveau de vie élevé

Les habitants du Val d'Yzeron disposent de revenus relativement élevés. Au sein du bassin de vie, avec un revenu disponible médian mensuel par UC de 2 822 €/an, Charbonnières-les-Bains enregistre le 3<sup>e</sup> revenu le plus élevé de la métropole lyonnaise, après Saint-Didier-au-Mont-d'Or (3 107 €/an) et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (3 040 €/an). Les habitants de Craponne disposent du niveau de vie le plus bas au sein du bassin de vie (2 075 €/an/UC).

## Des habitants moins exposés à la pauvreté et à la précarité

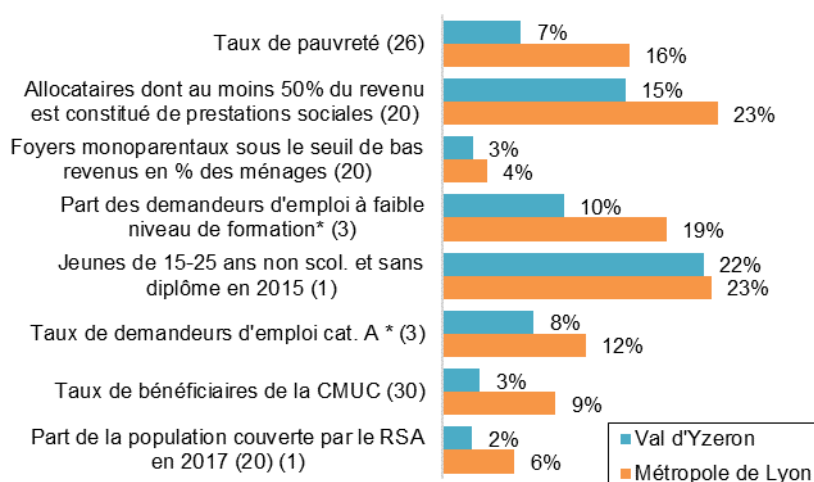
Avec un taux de pauvreté de 7%, le territoire compte deux fois moins de personnes vivant sous le seuil de pauvreté que dans l'ensemble de la métropole lyonnaise.

Les personnes couvertes par le RSA (2% de la population) ou les bénéficiaires de la CMUC (3% de la population), sont proportionnellement, 3 fois moins nombreuses que dans la Métropole (respectivement 6% et 9%).

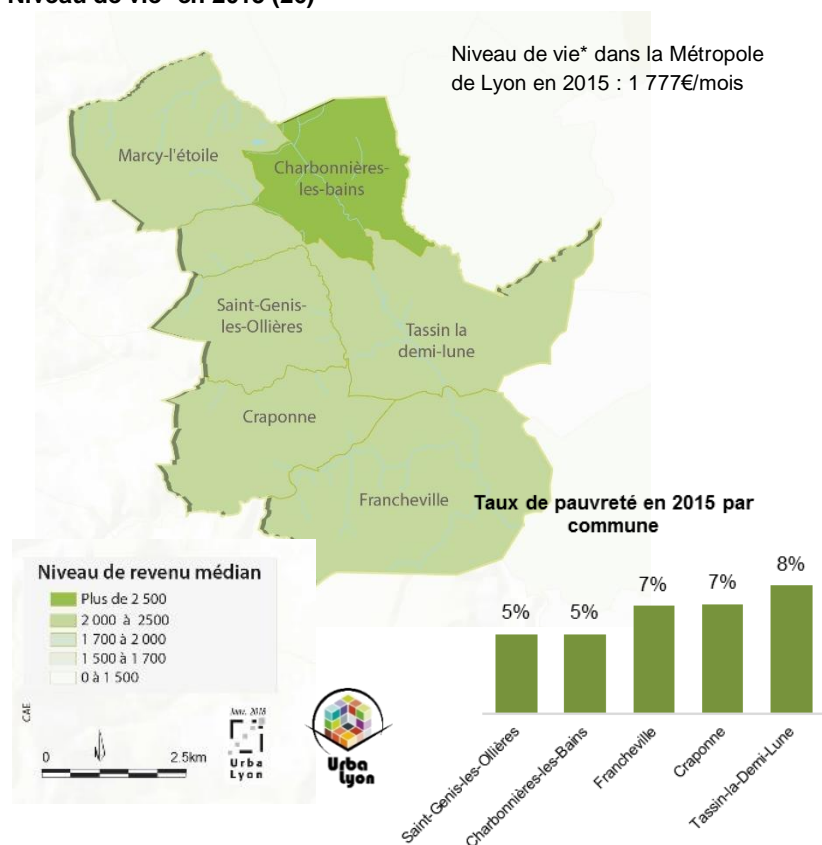
8% de la population active est inscrite à Pôle emploi en Cat. A soit 4 points moins qu'en moyenne dans la Métropole fin 2017. Malgré une situation plus favorisée en termes d'accès au marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) a progressé sensiblement plus vite que dans la Métropole (+31% en 5 ans contre +23%).

On note toutefois, que les « sans diplôme » parmi les jeunes non scolarisés sont proportionnellement aussi nombreux que dans l'ensemble de la métropole lyonnaise (22%). Leur part oscille entre 19% et 23% excepté à Marcy-l'Étoile (12%).

## Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



## Niveau de vie\* en 2015 (26)





## Une surreprésentation des couples sans enfant

27% des ménages du territoire sont constitués couples sans enfant soit 5 points de plus qu'à l'échelle de l'ensemble de la Métropole (22%). Ce taux, l'un des plus élevés de la Métropole reflète la pyramide des âges du territoire et notamment la surreprésentation des 45 ans et + dont les enfants ont pour une large partie quitté le foyer parental.

Les couples avec enfants sont également nombreux et concentrent 29% des ménages contre une moyenne de 24% dans la métropole lyonnaise.

## Un territoire touché par le vieillissement de sa population

L'indice de vieillissement atteint 72 dans la conférence (contre 63 dans la métropole lyonnaise). Ce rapport élevé des 65 ans et plus par rapport au moins de 20 ans résulte de la combinaison de plusieurs facteurs : longévité en lien avec un niveau de vie élevé, niveau de santé, prix de l'immobilier rendant inaccessible le secteur à une frange de jeunes actifs avec des enfants en bas âge.

## Des actifs plus qualifiés qu'en moyenne dans la métropole

29% de la population active du Val d'Yzeron relève de la catégorie des cadres, c'est 5 points de plus que dans l'ensemble de métropole (24%).

A l'inverse, avec des parts respectives de 11% et 23%, les ouvriers et les employés sont proportionnellement moins nombreux que dans la métropole lyonnaise (16%/27%).

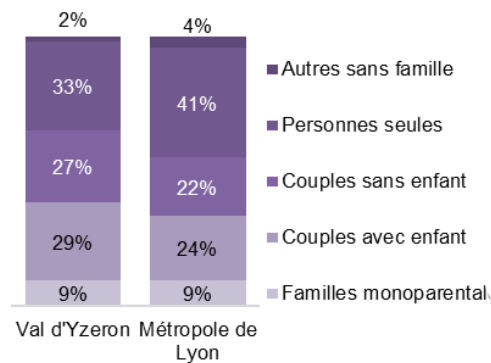
## Une situation de santé plus favorisée que dans les autres bassins de vie

L'analyse des indicateurs de santé retenus reflète la situation plutôt favorisée des habitants du Val d'Yzeron.

Le taux standardisé de mortalité prématurée (décès avant 65 ans) est le plus faible de tous les bassins de vie.

En ce qui concerne les pathologies, la population sous traitement antidiabétique est nettement sous-représentée : 2 967 personnes pour 100 000 habitants contre 4 231 en moyenne dans la Métropole. Les indicateurs de prévention sont également très positifs.

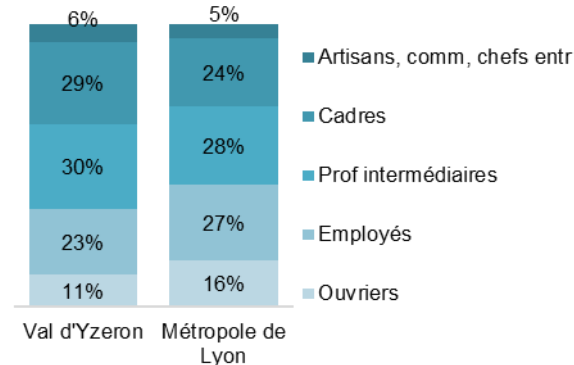
## Typologie des ménages en 2015 (1) Les familles nombreuses\* en 2015 (1)



19% Val d'Yzeron

22% Métropole de Lyon

## CSP des actifs en 2015 (1)



		Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,3	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (4)	0%	13%
	Taux de couverture de la population par la CAF	47%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015	23%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points	-0,1	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	13	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	3 755	127 448
	Part de demandeurs d'emploi de très longue durée	21%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	31%	23%
Dépendance et handicap	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active	8%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	72	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	9,2%	8,1%
Santé	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	39%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	127	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents"* en 2013 (24)	29%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	49%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	2 967	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	29%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	94%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	7%	11%

# DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

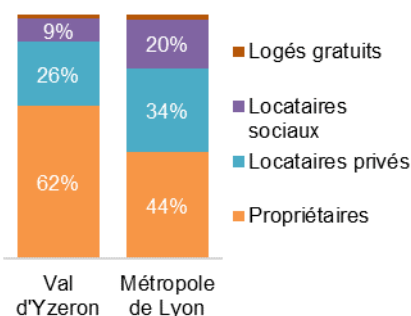
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

## Ce que l'on peut retenir

- Un parc de logements dominé par la maison individuelle et les grands logements
- Un des plus forts taux de propriétaires et le parc de logement social le moins développé de la Métropole.
- Une offre d'accueil en direction des personnes âgées dépendantes, des personnes handicapées moins importante que dans la Métropole
- Une offre en accueil collectif petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine mais supérieure s'agissant de l'accueil individuel (assistantes maternelles).
- Une offre importante en équipements sportifs

## Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



## La propriété occupante, fortement développée

Le parc en propriété occupante concentre 62% des résidences principales de la Confédération, pour une moyenne métropolitaine de seulement 44%.

Inversement, les autres segments de parc, en particulier le parc social, sont peu représentés.

En 2015, un quart du parc de logements du territoire appartient au secteur locatif privé, contre une moyenne d'un tiers dans la Métropole.

Le taux de logements SRU atteint 15% soit près de deux fois moins que le taux métropolitain (27%) en 2017. La pression sur la demande de logement social est inférieure à celle observée à l'échelle de la Métropole avec 4,6 demandes pour une attribution (5,7 dans la Métropole).

## Une surreprésentation de logements de très grande taille

En raison de la forte présence des maisons individuelles (40% du parc contre une moyenne de 17% dans la Métropole), 61% des résidences principales comptent 4 pièces et plus. 36% des résidences principales du Val d'Yzeron comptent même 5 pièces ou plus, contre une moyenne métropolitaine de 21%.

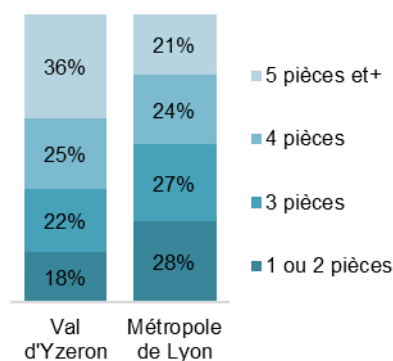
## Une plus faible densité de médecins généralistes et de structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées

Le territoire compte 89 omnipraticiens pour 100 000 habitants, une densité en deçà de la moyenne métropolitaine (119). La commune la moins dotée en médecins généralistes est Marcy l'Étoile (53 pour 100 000 habitants) et la mieux dotée est Tassin-la-Demi-Lune avec 110.

Concernant l'offre d'accueil à destination des publics âgés et handicapés, la Confédération dispose d'une capacité d'accueil de 81 places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus (119 dans la Métropole) et de 4,4 places pour 1 000 habitants en établissements dédiés aux personnes handicapées (5,5 en Métropole).

A noter que le Val d'Yzeron fait partie des trois bassins de vie les moins bien équipés pour ces deux types de public aux côtés de la Porte des Alpes et des Portes du Sud. Néanmoins, si les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées sont proportionnellement moins nombreuses dans la population du Val d'Yzeron qu'en moyenne dans la Métropole (cf. partie consacrée aux activités sociales et médico-sociales de la Métropole), on observe la situation inverse pour les deux autres territoires.

## Typologie des résidences principales en 2015 (1)



## Petite enfance : une offre d'accueil collectif équivalente à la moyenne métropolitaine

On recense 639 places en crèches dans la Conférence en 2017, soit un taux d'accueil collectif théorique de 30% des enfants de moins de 3 ans. Seuls 12 enfants de 2 ans étaient scolarisés dans le Val d'Yzeron à la rentrée 2017.

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à 1 486 places en 2017, soit 5 % de l'offre métropolitaine. Rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans, on atteint un ratio de 69 places pour 100 enfants (contre 52 dans la Métropole). Le Val d'Yzeron apparaît ainsi comme le territoire le mieux doté en assistantes maternelles après le Val de Saône et Ouest Nord.

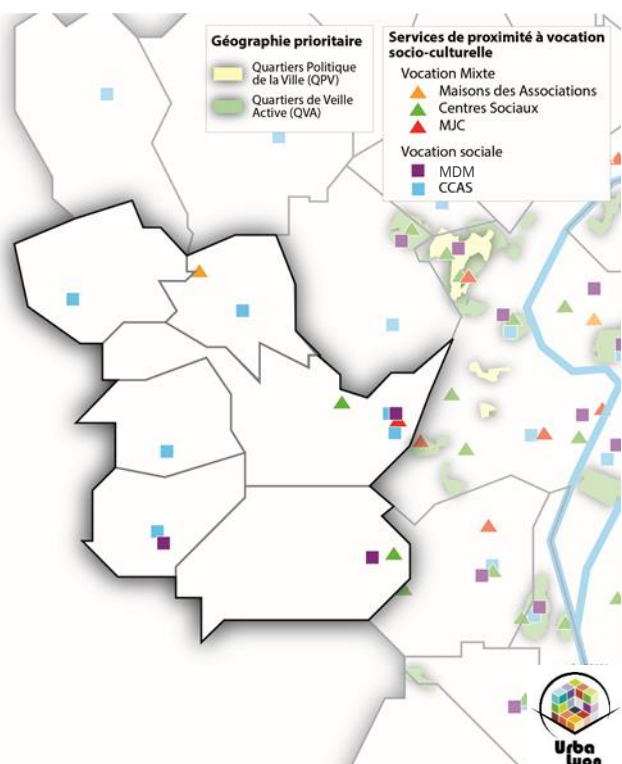
## Un taux d'équipements sportifs parmi les plus élevés

Avec 32 équipements sportifs pour 10 000 habitants, le Val d'Yzeron a un taux d'équipements supérieur à la moyenne métropolitaine (24). Il s'agit du 3<sup>e</sup> taux le plus élevé après Ouest Nord et le Val de Saône.

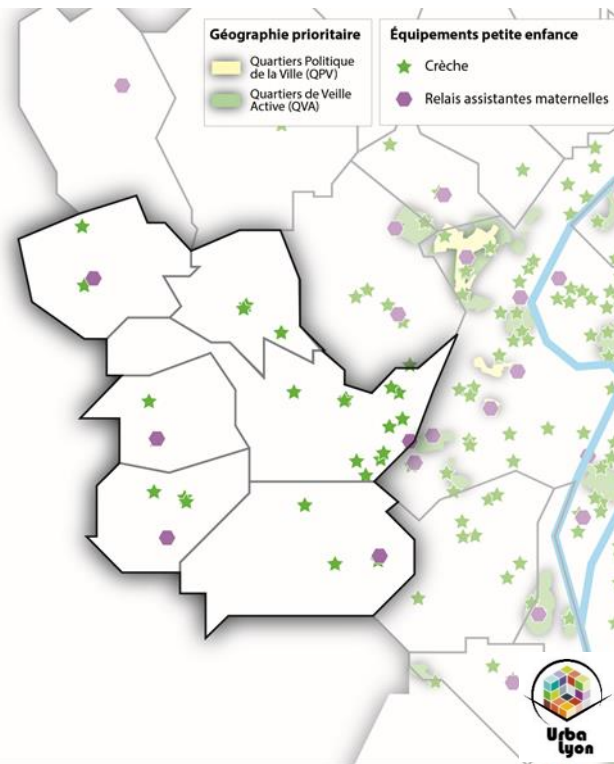
Le bassin de vie compte par ailleurs 3 collèges, qui accueillent 1 980 élèves à la rentrée 2017 et un lycée, implanté à Charbonnières-les-Bains.

	Val d'Yzeron	Métropole de Lyon	
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	4,4	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	40%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	4 035	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	15	26,7
Enfance et famille	Pression sur la demande de logement social	4,6	5,7
	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	12	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	1 486	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	639	14 302
Insertion et emploi	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	30	30
	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	3	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	81	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	5,8	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	89	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	133	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	32	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	23	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	3	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	1 983	44 482

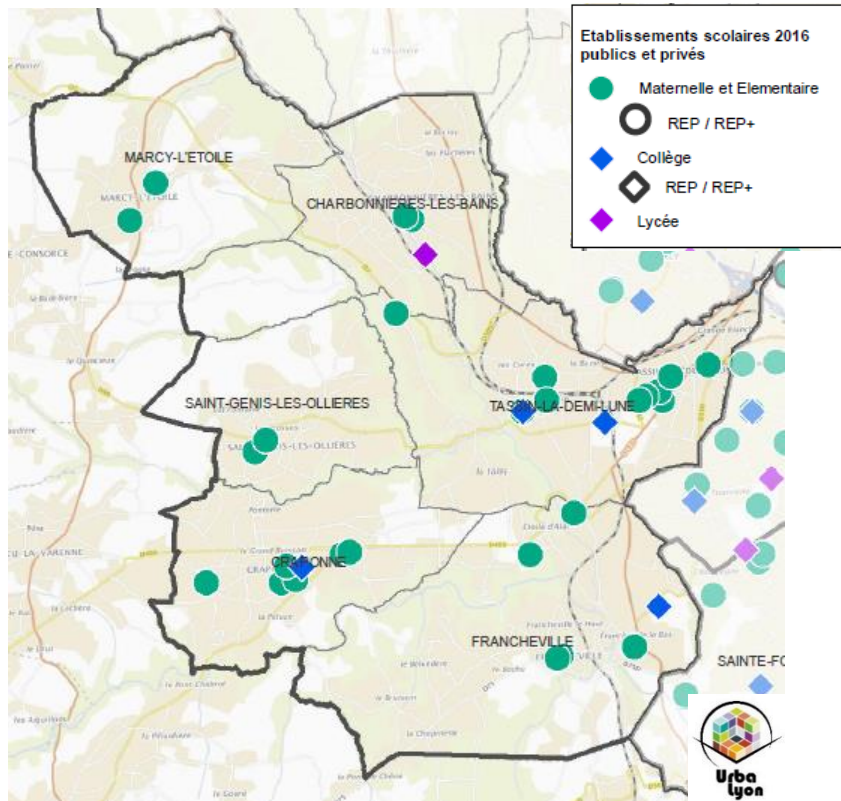
## Les services de proximité à vocation sociale



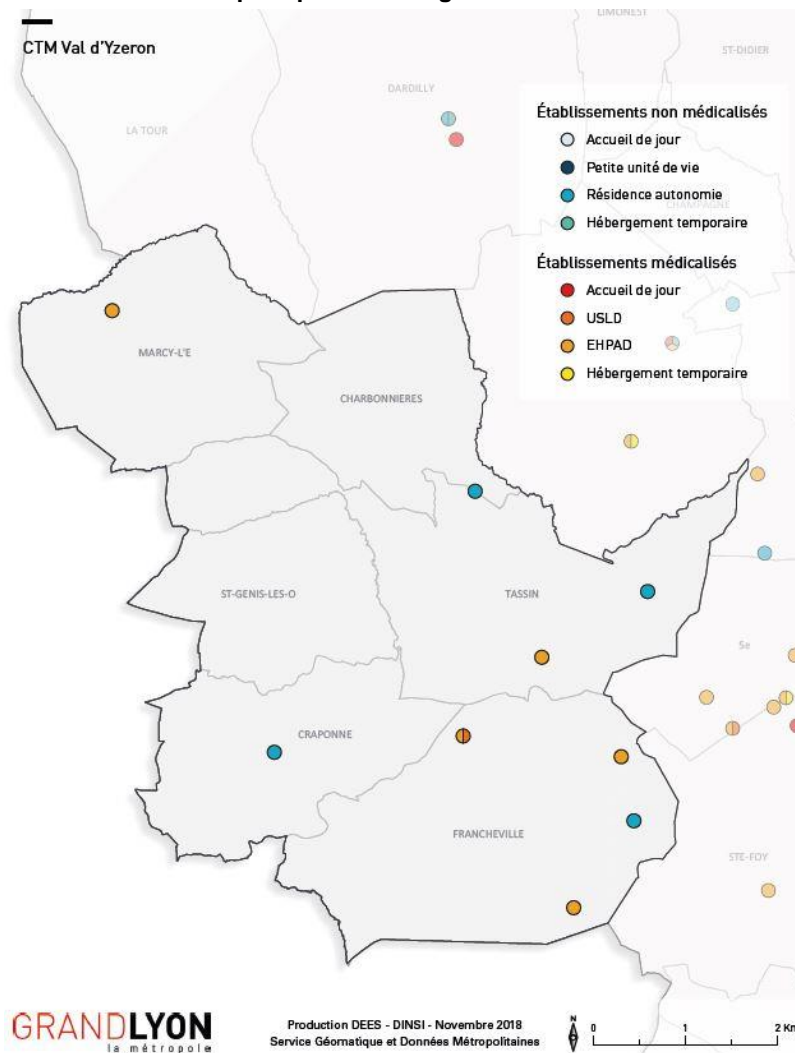
## Les équipements de la petite enfance



## Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)

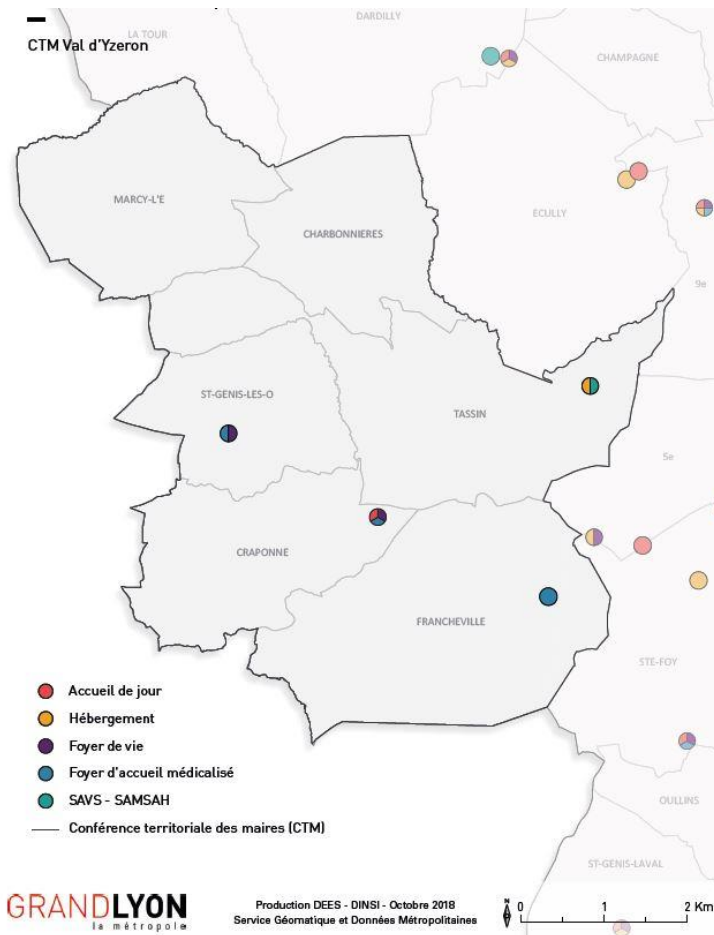


## Les établissements pour personnes âgées

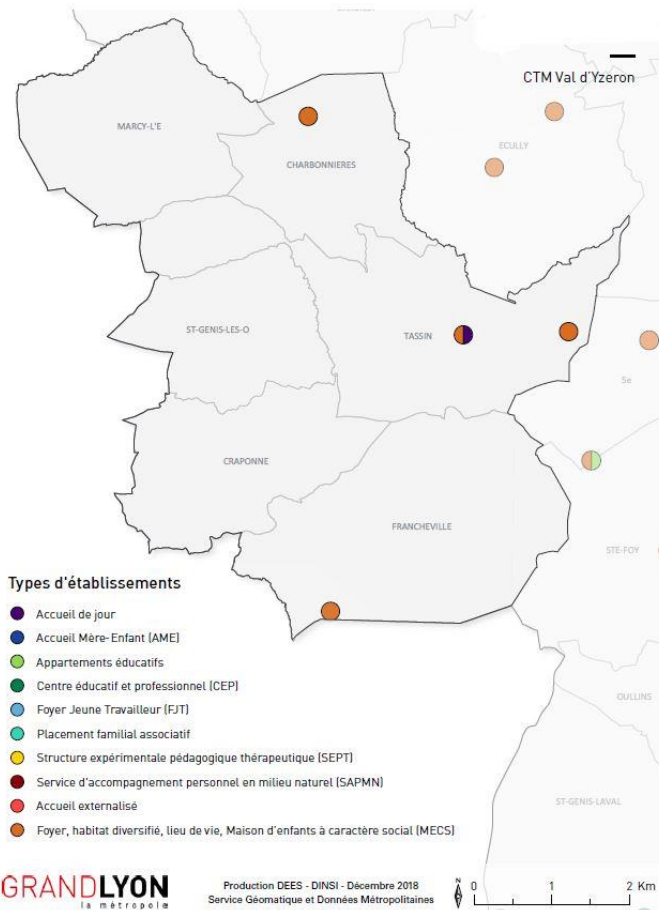




## Les établissements pour les adultes handicapés



## Les établissements de protection de l'enfance



# ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

**La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.**

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

## Ce que l'on peut retenir :

- Une natalité peu dynamique
- Des services sociaux moins sollicités par la population
- Des aides financières en direction des personnes âgées ou des personnes en situation d'handicap moins fréquentes
- Un accompagnement social orienté sur la perte d'autonomie en lien avec une population vieillissante

## PMI et prévention santé

Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
--------------	-------------------

12,5	15,0
------	------

naissances enregistrées (21) en 2017  
pour 1 000 habitants (1)

+0,2%	-0,1%
-------	-------

de naissances par an en moyenne  
au cours des cinq dernières années

69	52
----	----

places chez des assistantes maternelles pour  
100 enfants de - de 3 ans en 2017

12	14
----	----

suivis de grossesse pour 100 naissances  
enregistrées en 2017

39	56
----	----

enfants vus en post-natal précoce  
pour 100 naissances enregistrées en 2017

## Enfance et famille

Val d'Yzeron	Métropole de Lyon
--------------	-------------------

2,4%	3,3%
------	------

d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure  
administrative ou judiciaire en 2017

### Une moindre présence des enfants en bas âge et un territoire bien doté en assistantes maternelles

La CTM Val d'Yzeron ne contribue que faiblement au renouvellement des générations de la Métropole. Le taux de naissance pour 1 000 habitants est inférieur de 2,5 points au taux observé sur l'ensemble de la Métropole. Avec 12,5 naissances pour 1 000 habitants, Val d'Yzeron est le 3<sup>e</sup> plus faible taux de natalité derrière Ouest Nord (9) et Val de Saône (12,1). Il est vrai que l'attractivité du territoire est portée par le solde migratoire et non par le solde naturel.

Toutefois, l'évolution annuelle des naissances sur 5 ans est positive (+0,2% par an), alors qu'elle reste négative à l'échelle des 59 communes de la Métropole de Lyon.

Globalement l'offre de places chez les assistantes maternelles est tout à fait satisfaisante et supérieure à la moyenne métropolitaine. Dans la réalité, il semble que l'offre soit insuffisante à Saint-Genis-les-Ollières alors que les assistantes maternelles de Tassin-la-Demi-Lune sont plus fréquemment exposées à des situations de chômage. Le taux théorique de 69 places chez les assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans vient compléter une offre de garde en structures collectives (EAJE) plutôt satisfaisante. Les communes de Francheville et Marcy l'Etoile sont particulièrement bien dotées en places d'accueil collectif.

L'activité des maisons de la Métropole sur le suivi post-natal précoce montre que peu de familles ont recours à ce service notamment pour des problèmes de transport. Les ménages étant aisés, les médecins de famille ou les pédiatres se voient confier le suivi des nourrissons par les parents.

### Des mineurs et jeunes majeurs moins concernés par des mesures de protection

Le territoire connaît une situation plutôt favorable car seuls 2,4% des enfants mineurs du bassin de vie sont bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaires soit un point de moins qu'à l'échelle de la Métropole. Ce taux est équivalent dans le Val de Saône.

**Le vieillissement est fort mais l'aide sociale pour accompagner la dépendance reste faible du fait de revenus plus élevés**

La part des personnes de 60 ans et plus est assez élevée dans le territoire. Pour autant le taux de personnes bénéficiant de l'APA à domicile est bas avec seulement 4,4% contre 5,9% en moyenne dans la Métropole. C'est un des plus faibles taux parmi les CTM comme dans Ouest Nord, Val de Saône ou Plateau Nord. L'hypothèse peut être faite qu'une partie des personnes âgées du bassin de vie méconnaît l'APA ou ne s'y intéresse pas. Compte tenu de niveaux de vie (pensions et retraites) sensiblement plus élevés, les personnes dépendantes sollicitent peu l'APA car elles bénéficieraient d'une aide financière d'un montant minime au regard de l'investissement temps nécessaire à l'accomplissement des démarches administratives pour en faire la demande.

La commune qui a le plus faible taux de bénéficiaires de l'APA de la CTM est Marcy l'Etoile avec seulement 2% des 60 ans et plus.

La répartition par GIR est proche de ce qui est observé en moyenne dans la Métropole de Lyon. Il y a toutefois une légère surreprésentation des GIR 4.

**Des aides aux personnes en situation d'handicap moins fréquentes en lien avec des niveaux de vie plus élevés**

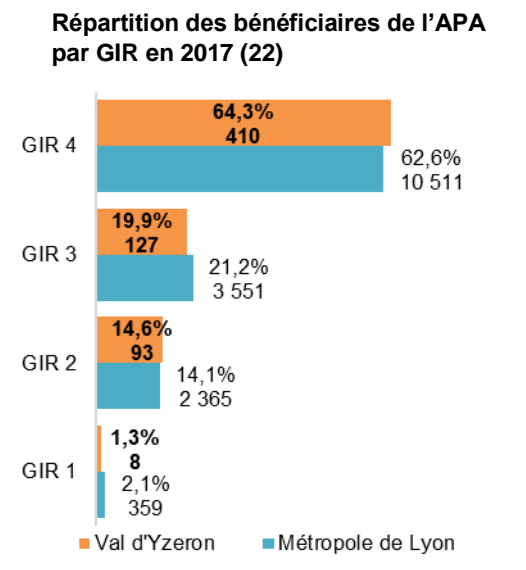
Les aides au handicap concernent en moyenne 2,8% de la population métropolitaine, mais dans Val d'Yzeron, le taux est inférieur d'un point. Là aussi le niveau de revenu des personnes étant plus élevé, on suppose que c'est un facteur limitatif pour l'obtention des aides sociales qui sont réservées aux plus modestes. Les personnes âgées confrontées à la dépendance ne sont probablement pas moins présentes sur le territoire mais elles assument financièrement les frais de leurs équipements et de leur accompagnement.

Le taux pour 10 000 habitants d'ouverture des droits à l'ACTP est également bien inférieur à la moyenne métropolitaine avec seulement 51 bénéficiaires pour 10 000 habitants, contre 67 en moyenne. C'est le deuxième plus faible taux des CTM juste après la Val de Saône.

**Vieillesse**

<b>Val d'Yzeron</b>	<b>Métropole de Lyon</b>
<b>4,4%</b>	<b>5,9%</b>

des personnes de 60 ans ou plus bénéficiant de l'APA à domicile en 2017



**Handicap**

<b>Val d'Yzeron</b>	<b>Métropole de Lyon</b>
<b>1,8%</b>	<b>2,8%</b>

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AAEH (22) en 2017

---

<b>51</b>	<b>67</b>
-----------	-----------

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

## Accompagnement social

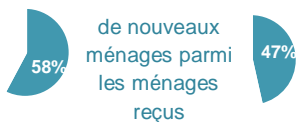
Val d'Yzeron

Métropole de Lyon

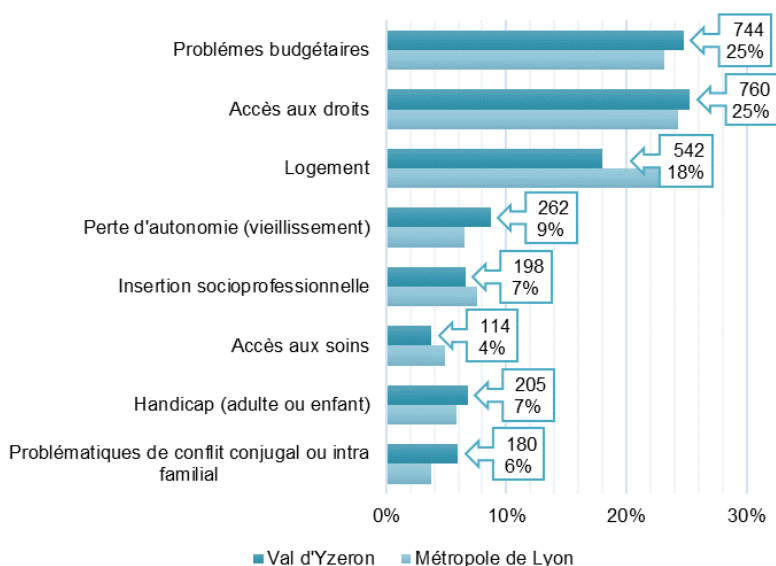
5,5%

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



### Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



### Un territoire plus préservé de l'accompagnement social

Tout comme Ouest Nord, Val d'Yzeron fait partie des CTM qui ont les plus faibles taux d'accompagnements sociaux. La population étant socialement plus favorisée, elle sollicite moins les services sociaux de la Métropole. Toutefois, la proportion de nouveaux ménages reçus étant sensiblement plus forte qu'en moyenne dans la Métropole, on peut supposer qu'il y a une croissance des populations défavorisées sur le territoire.

### Une surreprésentation des sujets d'accompagnement liés à la perte d'autonomie

Les sujets traités présentent la même hiérarchie que dans la Métropole de Lyon. Certains sont surreprésentés sur le territoire : c'est la perte d'autonomie, soit en raison de l'âge soit du handicap, ce sont aussi les conflits familiaux qui motivent le recours aux accompagnements sociaux proposés par les maisons de la Métropole. A l'inverse les questions liées au logement, à l'insertion socio-professionnelle ou aux soins sont moins abordées qu'à l'échelle de la Métropole.





## Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

**AAH** : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

**APA à domicile** : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement. Les personnes pouvant prétendre à l'APA ont un GIR de 1 à 4. Le GIR mesure le niveau de perte d'autonomie et le GIR 1 étant le niveau de perte d'autonomie le plus fort.

**Artificialisation (taux d')** : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

**ASE** : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

**Bénéficiaires de la CMU-C** : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

**Bénéficiaires du programme M<sup>T</sup> dents** : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M<sup>T</sup> dents).

**Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH** : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animalière...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

**Conférences territoriales des Maires (CTM)** : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

**Demandeurs d'emploi catégorie ABC** : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

**Familles nombreuses** : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

**Information préoccupante** : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

**Niveau de vie** : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de

l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

**Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective** : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

**Population couverte par le RSA** : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

**REP / REP+** : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

**Réseau structurant des pistes cyclables** : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

**SIAE** : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

**Solde migratoire apparent** : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

**Solde naturel** : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

**Taux de construction** : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

**Taux de natalité** : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

**Taux de demandeurs d'emploi** : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

**Taux de natalité** : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

**Taux de pauvreté** : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

## Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m<sup>2</sup> des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1<sup>er</sup> janvier 2016

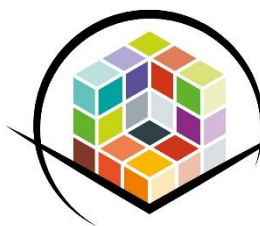
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,  
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement  
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,  
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire  
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23<sup>e</sup> étage  
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10  
[www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 [c.testut@urbalyon.org](mailto:c.testut@urbalyon.org)

Infographie : Agence d'urbanisme